

Le village de RONVAUX (Meuse en France)

En patois Ronvou, ce petit village de la Meuse est situé au pied des côtes de la Woivre, à la source d'un petit ruisseau. Les La GROSSE dit RONVAUX avait un lien maternel avec ce village par le mariage de Marguerite de Ronvaux vers 1468. Les descendants portèrent le nom de La Grosse-Ronvaiux. C'était une façon des les distinguer d'autres branches. Une charte de Henri d'Apremont cite ce village le 7 décembre 1334. La Haute Seigneurie était à l'Evêque de Verdun. On y a retrouvé les ruines d'un ancien château. Il est connu pour ces vignobles et vergers de mirabelles.

Le village de DUGNY (Meuse en France)

DUGNY-sur Meuse est un vieux village près de Verdun sur le ruisseau de Lempire ou de Landrecourt, à 9 kilomètres au sud de Verdun.

Ce village prit les noms suivants:

DUGNEY en 1257,1258,1282 et1301, DUGNEI en 1261 et 1282, DUGNER en 1388, DUGNEZ en 1483, DUGNEYUM en 1483, DUGNIACUM en 1738,1749 et1756 et DONGEI-VILLA en 1756

Ancien fief des Apremont, il possédait une maison-forte. En 1302 Geoffroy d'Apremont donna au Roi de France Philippe le Bel, les droits de ses terres: DUGNY, Maheron (Monthairons) et Briuelles. Ensuite DUGNY fut convoité par les Ducs de Bar et Luxembourg. Vers la fin du 14ème siècle, il fut annexé à la prévôté de Souilly. Le 24 mai 1714, le Duc Léopold le donna comme fief à Alphonse de Sébouville. Avant 1790 il a appartenu au Barrois mouvant, à la Prévôté des Montignons, au Bailliage de Bar, au Présidial de Chalons, au Parlement de Paris. En 1581 on le trouve en Prévôté de Charny sur Meuse. Le Roi était seul Seigneur haut justicier. DUGNY appartenait au Diocèse de Verdun, à l'Archidiaconé d'Argonne et au Doyenné de Souilly. En 1790 lors de l'organisation du département, DUGNY devint chef lieu de l'un des cantons dépendants du district de Verdun. Ce canton était composé des municipalités de : Ancemont, Belleray, DUGNY, Landrecourt, Lempire. Actuellement arrondissement, canton, archidiocèse et doyenné de Verdun. Ecart: Billemont. Le Patron du village est la nativité de la Vierge.

Quelques dates concernant DUGNY dans les archives de Bar le Duc: 1647, le village est abandonné par ses habitants; 1657, les habitants refusent d'obéir à la justice. Les documents sur DUGNY sont nombreux et on y retrouve beaucoup d'actes de justice, d'administration et de réglementation. Ils remontent au 16ème siècle pour certains.

Le village de FROMEREVILLE (Meuse en France)

Petit village de la Meuse sur le ruisseau de Sivry La Perche. C'est un vieux village dont l'orthographe a changé au cours des siècles. En patois vous prononcerez "Froumraieville".

Ce village prit les noms suivants: FROMEREVILLA en 1153, FREMEREVILLA en 1158, FREMEREVILLE en 1240,1279 et1296, FREMEREVILLE en 1326, FROMEREVILLE en 1530, FRAVERONVILLE en 1564, FROMEREVILLA en 1738.

Dans le dictionnaire de la Moselle, il est cité comme Clermontois avant 1790, ancienne justice par les seigneurs des Princes de Condé; Prévôté des Montignons, Bailliage de Clermont, Parlement de Paris, Diocèse de Verdun, Archidiocèse d'Argonne et Doyenné de Clermont. Le village de Fromeréville fut compris dans l'acte du 10 septembre 1564, passé entre le Duc de Lorraine et l'évêque Psaulme de Verdun, contenant le partage de plusieurs villages qui étaient contentieux entre les comparants, savoir la part de l'évêque : Chattencourt, Marre, Rampont, Avocourt, à la part du Duc de Lorraine : Montz,ville, Bethelainville, Vign,ville, Forges, Bethincourt, Fromeréville, Blercourt, Nixéville, Chatillon sous les Cotes et Gouraincourt et ce que l'évêque avait en la Prévôté des Montignons. En 1790 il fit partie du district de Verdun, Canton de Sivry La Perche. A ce jour arrondissement et archidiocèse de Verdun et Doyenné de Charny. Les écarts du village sont: Choisel, Germonville, Maxéville et Laubrel. Le patron du village est St Albin.

Germonville, petit hameau à 2 km de Fromeréville. Il fut détruit totalement pendant la guerre de Trente-Ans. On y trouvait le château des seigneurs de Vignolles: seigneurs de Germonville et de Fromeréville comme on peut le voir dans les actes. La mairie possède les actes à partir de 1793.